

**DÉVELOPPEMENT MINIER DANS LA RÉGION
LANCEMENT D'UNE PAGE FACEBOOK
DU REGROUPEMENT DE PROTECTION DES LACS DE LA PETITE-NATION**

Depuis quelques années, nous vous informons de nos préoccupations concernant un éventuel développement minier dans notre région. D'un enjeu d'abord local, ce type de développement a pris une dimension bien au-delà de ce qu'on pouvait imaginer. Le 29 octobre dernier, quatre ministres seniors du gouvernement du Québec (Économie, Mines, Environnement et Relations Internationales) ont annoncé le Plan de Valorisation des Minéraux Critiques et Stratégiques du Québec. Ce plan prévoit une stratégie de la mine à l'usine de batteries comme un axe majeur du développement futur de la province.

Ce qu'ils n'ont pas dit c'est que :

- les États-Unis sont affamés de ces minéraux tels que le lithium, le graphite, le cobalt et le nickel.
- le graphite, un des minéraux les plus rares et recherchés en Amérique du Nord, se retrouve pratiquement que dans les régions de l'Outaouais des Laurentides et de Lanaudière. L'effet de ce Plan de Valorisation pourrait irrémédiablement transformer la nature de notre coin de pays.

C'est la raison pour laquelle, il y a déjà un an, nous avons créé le Regroupement de Protection des Lacs de la Petite-Nation (RPLPN). Nous considérons alors que notre force de mobilisation citoyenne et de représentations auprès des instances municipales et gouvernementale aurait un plus grand impact. Depuis le Regroupement est parvenu à mobiliser la MRC, les municipalités et organismes de la région et à s'associer à des organismes tel que : Pour que le Québec ait meilleure mine.

Le gouvernement rêve que des gisements de graphite soient découverts et exploités dans notre région. La loi des Mines du Québec ne protège aucunement ces régions de villégiature et de tourisme. Par exemple, selon les règles actuelles, une mine à ciel ouvert de 3-4 km de longueur peut s'installer à 600 mètres d'un lac habité. On peut imaginer l'impact sur le bruit et les nuisances. Quant à la protection de la qualité de l'eau des lacs et des bassins versant, le potentiel d'érosion des sols et de présence de déchets miniers dans les eaux de surface est une problématique connue et bien documentée.

C'est donc pour tous les résidents, un enjeu majeur de développement.

Afin de suivre ce dossier, qui sera au coeur des préoccupations de notre milieu pour les années à venir, nous vous annonçons la création d'une page FB par le Regroupement. Nous vous invitons fortement à la visiter, à vous y abonner et à la partager avec vos voisins, amis et particulièrement vos connaissances qui habitent les Laurentides et la région de Lanaudière.

<https://www.facebook.com/pages/category/Community-Service/RPLPN-Regroupement-de-Protection-des-Lacs-de-la-Petite-Nation-100873278160510/>

Vous pouvez compter sur nous et sur le Regroupement pour défendre vos intérêts dans ce dossier.

Paul Malouf

Association des propriétaires du lac Simon